

TERRITOIRE DE MARQUES ANFA



POSITIONNEMENT ET UNIVERS GRAPHIQUES

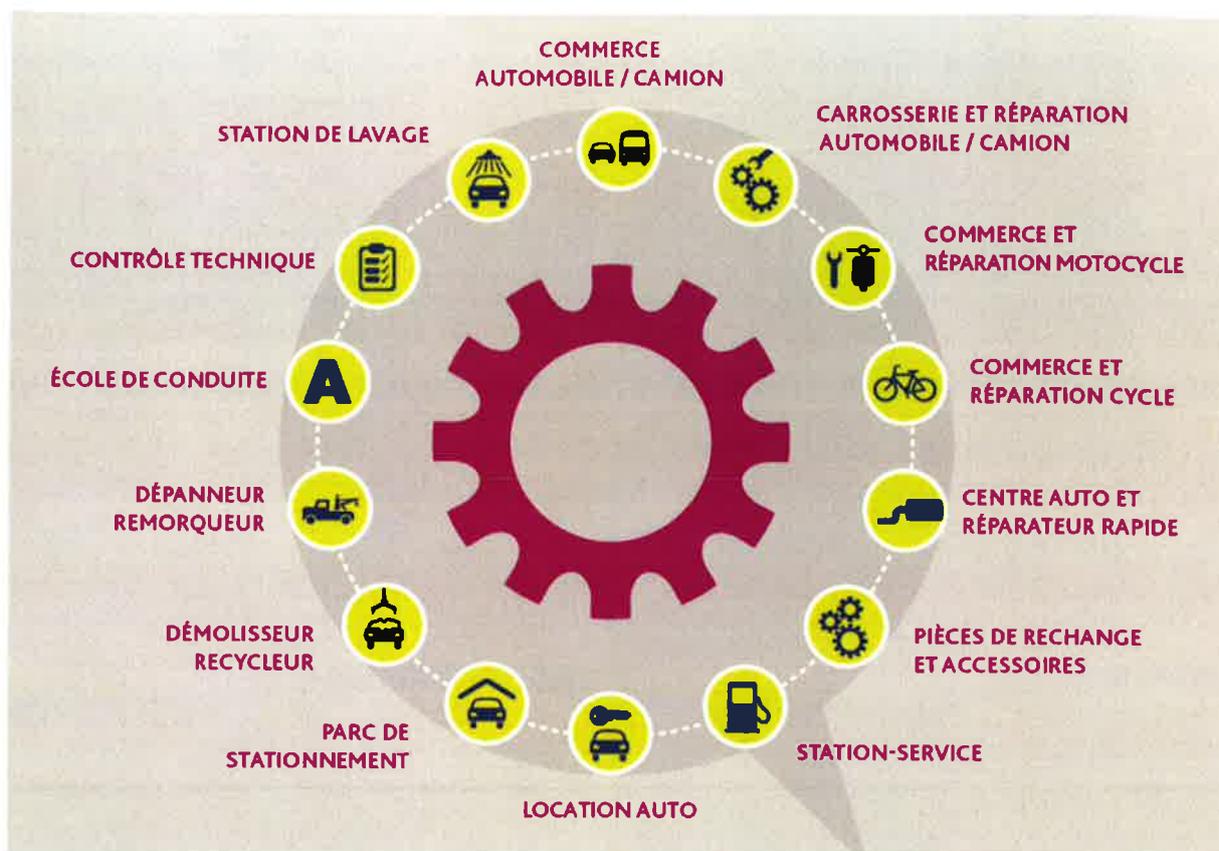
CAHIER DES CHARGES GENERAL ET TECHNIQUE

Préambule

1° Présentation de la branche

La « branche des services de l'automobile » représente l'ensemble des métiers liés à l'automobile au camion, à la moto et au vélo pendant l'ensemble de la durée de vie du véhicule, une fois sorti de l'usine, jusqu'à sa déconstruction et son recyclage. Elle se distingue donc de la branche des constructeurs, qui est elle industrielle.

Dans ce secteur de 110 000 entreprises, 405 000 professionnels offrent chaque jour un service de proximité : en somme, des « métiers au service de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo ».



2° Présentation de l'ANFA

L'Association nationale pour la formation automobile (ANFA) met en œuvre la politique formation de la branche et la déclinaison sur le territoire au travers de ses 11 délégations régionales. Mandatée par l'Etat et les partenaires sociaux, elle est l'organisme paritaire collecteur agréé (OPCA) et organisme collecteur de la taxe d'apprentissage (OCTA) de la branche des services de l'automobile.

Les missions de l'ANFA :

AXE 1 : Renouveler la population active du secteur :

- Par une action auprès des jeunes générations en faisant la promotion de nos métiers (participation à plus de 70 salons chaque année, visites en collèges et lycées, etc.).
- Par une action auprès d'établissements de formation initiale, notamment centre de formation d'apprentis (CFA) et lycées professionnels. C'est ainsi plus de 44M€ d'euros qui sont chaque année investis dans l'appareil de formation de la branche. C'est également un travail de proximité qui est réalisé avec chaque opérateur pour les accompagner dans la mise en œuvre des formations sur le plan pédagogique.

AXE 2 : Développer et adapter les compétences des salariés par la formation continue :

- Par le financement de la formation des salariés, notamment des TPE (très petites entreprises, moins de 20 salariés). Ainsi, en 2013, 10 735 salariés ont bénéficié d'une période de professionnalisation et 94 903 actions de formation continue ont été financées.

L'ANFA couvre donc un large spectre et met en œuvre une **politique globale** :

- de la formation initiale (axe 1 : renouveler la population active) à la formation continue (axe 2 : développer les compétences des salariés de la branche)
- de l'ingénierie au terrain (financement et conseil individualisés)
- pour les métiers au service de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo

Son observatoire des métiers et des qualifications contribue quant à lui à toujours mieux connaître le secteur et anticiper les mutations. Les travaux de l'Observatoire alimentent la réflexion autour de nouvelles opportunités de développement.

>>> www.anfa-auto.fr/observatoire

En conséquence, l'ANFA a plusieurs cibles :

- Les jeunes en phase d'orientation pour les inciter à rejoindre la branche
- Les entreprises / employeurs de la branche et leurs salariés
- Les opérateurs de formation initiale et continue de la branche
- Les institutions (organisations patronales et salariales, pouvoirs publics de l'échelon régional à l'échelon européen)

Consulter :

>>> [les chiffres clés de l'ANFA](#)

>>> [l'organigramme de l'ANFA](#)

>>> [l'historique de l'ANFA](#)

Etat des lieux graphique

Il existe une multiplicité de lignes graphiques ANFA.

Celles-ci peuvent être historiquement rattachées à l'organisation interne de l'ANFA : chaque entité disposait alors peu ou prou de sa ligne graphique et de ses outils. Ainsi, ont été définies :

- Une ligne graphique pour le département de l'action pédagogique (depuis renommé « [compétences et ingénierie](#) »). Ce département diffuse des outils à destination des opérateurs de formation (dont le Réseau des CFA pilotes), des enseignants et formateurs mais également des entreprises et salariés (sollicitées par exemple pour participer à des jurys d'examens ou pour mettre en place des actions de tutorat), des institutionnels, etc.
- Une ligne graphique pour l'Observatoire de l'ANFA, déclinée sur le print et [le web](#).

D'autres lignes découlent d'un découpage ciblé :

- Une ligne graphique « jeunes » déclinée sur [le web](#), le print et en événementiel. **Cette ligne graphique ne fait pas partie de la présente consultation et est en cours de refonte.**
- Une ligne graphique entreprises, usitée en print depuis fin 2013 (éléments graphiques « light » : typographie, flèches).
- Une ligne graphique institutionnelle ([site web de l'ANFA par exemple](#)).

Enfin, il existe des productions « hors ligne » produites au fil de l'eau par différentes entités de l'ANFA (services des relations internationales, par exemple) ou pour différentes offres de services aux entreprises (GPEC compétences emplois, par exemple)

Cette **atomisation graphique** fait que chaque cible peut être confrontée à plusieurs univers et qu'il n'existe pas d'identificateur de « marque » ANFA.

En résulte une image « fragmentée » des missions et activités de l'ANFA par ses différents publics.

a. Différenciation avec les constructeurs

Les métiers de la branche sont parfois confondus avec ceux de l'industrie automobile (constructeurs). A *contrario*, les métiers au service de l'automobile, du camion, de la moto et du vélo sont non délocalisables, demeurent des métiers de services et de proximité empreints d'enjeux technologiques, sociétaux et environnementaux.

b. Autres organismes dédiés aux professionnels de la branche

Le GNFA (Groupement national pour la formation automobile) : opérateur de formation de la branche, accompagne les entreprises et les salariés dans le développement de leurs compétences.

>>> www.gnfa-auto.fr

IRP AUTO : Groupe de protection sociale de la branche, apporte des solutions pour la retraite, la prévoyance, les frais de santé, les réalisations sociales et culturelles et l'épargne salariale. Il promeut également l'action des partenaires sociaux.

>>> www.irp-auto.com

c. Réforme de la formation professionnelle

La loi sur la réforme professionnelle est parue au Journal officiel du 6 mars 2014. Tant les décrets d'application (parution 2^e semestre 2014) que l'accord de branche (signature par les partenaires sociaux le 3 juillet 2014) précisent sa mise en œuvre. La réforme apparaît comme un bon moment pour communiquer sur les actions de l'ANFA, du conseil emploi-formation à la gestion des contributions (guichet unique).

>>> [Consultez les points clés de la réforme](#)

Les objectifs de la consultation – la commande de l'ANFA

L'objectif de cet appel d'offres est la sélection d'un prestataire chargé de concevoir un univers graphique unifié et rationalisé autour d'un territoire de marques par cible. En somme, il s'agira de renforcer l'image de l'ANFA et de ses missions auprès de ses différents publics.

Les objectifs sont donc de :

➤ Faire évoluer le logo et définir une signature de marque

Pour conforter les valeurs et missions de l'ANFA et occuper une place précise dans l'esprit des différents publics de l'association, nous désirons :

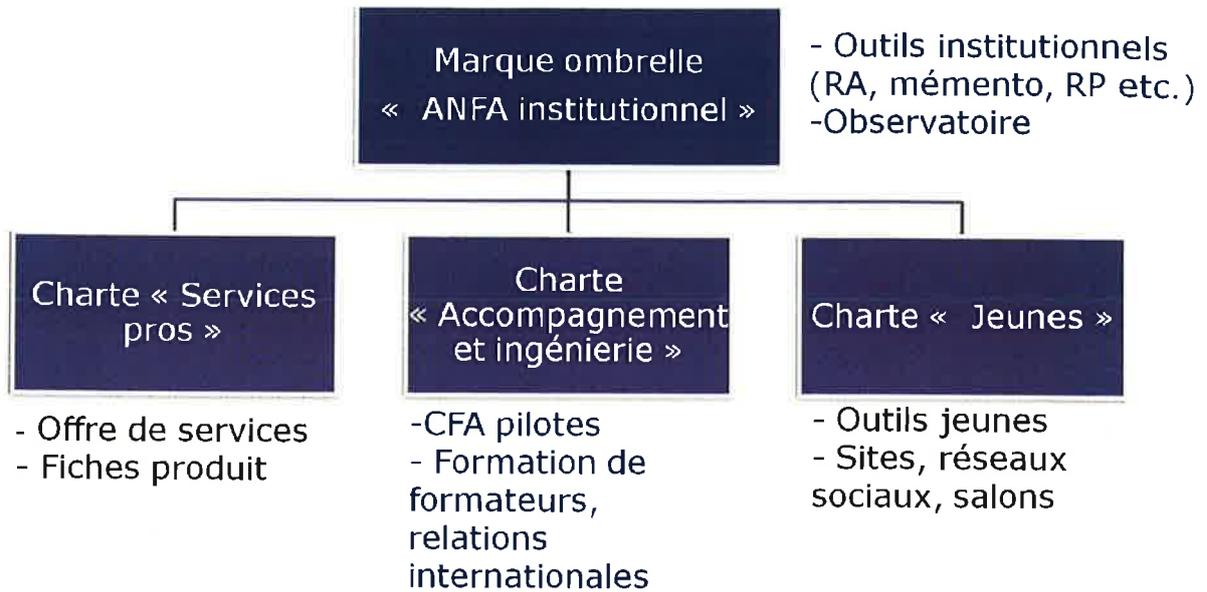
- faire évoluer le logo actuel Cette évolution pourrait être :
 - légère : ajout de relief, de lumière, de modernité
 - liée à l'ajout d'un symbole qui associe le logo à l'univers des véhicules de la branche
- ajouter au logo une baseline / signature institutionnelle. Celle-ci pourrait être :
 - descriptive, littérale : explicitation du sigle, « définition » des services de l'automobile
 - punchy, relevant davantage d'une promesse

➤ Définir des territoires de marques par cible

Ces territoires de marques permettraient de dresser le panorama des activités de l'ANFA et de l'ensemble de ces publics. Il s'agirait de donner à la fois de la cohérence et de la différenciation entre chacune de ces activités.

Scénario retenu par l'ANFA à date

Le scénario présenté ici a été réfléchi et pré-validé en interne. Cependant, l'ANFA restera attentive à toutes propositions.



Correspondance marques / cibles

	ANFA Institutionnel (dont observatoire et RP)	ANFA Services pros (offre de service entreprises en cours de définition)	ANFA Accompagnement & ingénierie (dont CFA pilotes, formation de formateurs, relations internationales)	Métiers de l'auto, du camion, de la moto et du vélo (hors présente consultation)
Cible institutionnelle (partenaires institutionnels, grand public)	x			
Cible entreprises / Cible salariés		x		
Cible opérateurs de formation			x	
Cible jeunes				x
Cible interne	x			

Correspondance territoires / messages

Territoire	Image voulue	Messages
ANFA Institutionnel	L'ANFA interlocuteur unique, de la formation initiale à la formation continue	Organisme crée par et pour la branche - met en œuvre une politique globale de formation - intervient de l'échelon territorial à l'échelon européen - proactif et prospectif
ANFA Services pros	L'ANFA interlocuteur unique 100 % profession	Un conseil : - de proximité - sur les réponses emploi-formation adaptées ... et un accompagnement administratif et financier sur tous les projets formation
ANFA Accompagnement et ingénierie	L'ANFA partenaire des organismes de formation	Un accompagnement : - de proximité - financier - pédagogique - stratégique sur le développement ... et une ingénierie au service des certifications de la branche

Focus offre de services aux entreprises

L'ANFA formalise actuellement son offre de services aux entreprises.

- A ce titre, un premier support – joint au présent brief- a été édité (plaquette *Au service de votre entreprise pour l'emploi et la formation*). L'accompagnement est réalisé au travers des 11 antennes régionales, et des conseillers « entreprises ».
- En 2015, l'ANFA a prévu de s'adresser aux entreprises via de nouveaux *media* tels qu'une newsletter trimestrielle, ainsi que des plaquettes « offre de services » sectorielles (par type de véhicules : auto, camion, moto, vélo).
- Enfin l'ANFA souhaite packager les services existants, à l'intérieur de la future charte entreprise (à titre d'exemples : Diagnostic GPEC, Formation de tuteurs, Services en ligne, etc.).

➤ Unifier et rationaliser l'ensemble

La charte proposée doit renforcer la cohérence et l'homogénéité entre les différentes activités et supports de l'ANFA.

Support de la réponse

Lors du dépôt de son offre, le candidat fournira ses propositions en version imprimée ainsi que sous forme de fichiers numériques au format PDF (clé USB ou CD).

Estimation du prix du marché

Une fourchette de **15 000 à 25 000** Euros H.T est estimée pour ce marché.

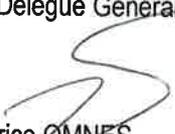
S'agissant d'une procédure négociée avec publicité et mise en concurrence préalable, le candidat titulaire du marché, sera choisi à l'issue d'une phase de négociation (cf. Règlement de consultation).

Conditions particulières

Le prestataire sélectionné dans le cadre du présent appel d'offres cèdera l'entièreté des droits de propriété intellectuelle et des droits patrimoniaux sur l'œuvre à l'ANFA. Les tarifs de cession sont inclus dans le prix de prestation (cessions de droit des différentes chartes, fourniture des fichiers sources et des liens).

Le 19 janvier 2015

Le Délégué Général,


Patrice OMNES.